

# Procédure d'hospitalisation de la clinique

Al Irfane :

## **1-Pré admission :**

Le jour de la consultation de pré-anesthésie, le patient doit se rendre avant ou après son rendez-vous dans le bureau de pré admission avec ses documents nécessaires comme la carte d'identité nationale, carte d'adhérent d'une mutuelle et toute analyse, radio, échographie, scanner ou IRM effectués par le patient.

Le bureau de pré admission situé dans le hall principal est à la disposition de tout le monde pour aider dans la démarche et fournir toutes les informations nécessaires au séjour du patient.

## **2-Le déroulement de séjour :**

L'infirmier informe le patient du programme de la journée : visite du chirurgien, du médecin anesthésie et, si nécessaire, des professionnels qui participent à la prise en charge.

Il communique la plage horaire de plage au bloc. Cette plage horaire est donnée à titre indicatif, elle peut varier, notamment en fonction des urgences. En cas de décalage de cette plage horaire, le patient sera informé par le personnel soignant.

## **3-Post intervention :**

Avant l'intervention et selon le protocole de préparation de l'opérer, un membre de l'équipe soignante :

- Effectuer la prédation pour l'intervention : préparation du champ opératoire, douche avec un savon antiseptique.

- D'enlever si nécessaire : prothèse dentaire et/auditive, lentilles de contacts... et d'attacher vos cheveux si nécessaire.

Le jour de l'intervention : le patient sera conduit au bloc opératoire par le brancardier ou il sera accueilli par l'anesthésie et l'infirmier qui mettent en place les appareils nécessaires à l'anesthésie et à la surveillance. Ces appareils sont adaptés et vérifiés avant chaque utilisation. Tout ce qui est en contact avec le patient est désinfecté, stérilisé ou répond à l'utilisation de matériels à usage unique.

A l'issue de l'intervention, le patient sera transféré en salle de surveillance post-interventionnelle ou salle de réveil ou seront effectués :

- La surveillance continue assurée par un personnel infirmier qualifié sous la responsabilité d'un anesthésiste réanimateur
- Le traitement de la douleur liée à l'intervention.

Le temps passé en salle de surveillance post-interventionnelle est variable selon l'intervention et l'état de santé du patient. C'est le médecin anesthésiste qui décide du retour du patient en chambre qui sera effectué par un brancardier.